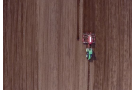


L'agriculture de précision et les agroéquipements au top des filières à soutenir

© 07/02/2020 | 🧑 Arnaud Carpon, avec AFP • 📰 Terre-net Média

Un rapport remis vendredi aux ministres de l'économie Bruno Le Maire et de la recherche Frédérique Vidal retient dix filières d'innovation à soutenir prioritairement dans le cadre du Pacte productif qui doit être présenté au printemps par Emmanuel Macron. Parmi ces filières prioritaires citées figurent l'agriculture de précision et les agroéquipements, l'alimentation durable, le biocontrôle animal et végétal.



L'agriculture de précision est ciblée comme une filière prioritaire dans un rapport pour le pacte productif français. (©David Jenne de Pixabay)

Dans un rapport remis vendredi aux ministres de l'économie Bruno Le Maire et de la recherche Frédérique Vidal, un groupe d'experts a identifié dix domaines d'activité « à forts enjeux de compétitivité ». Parmi ces dix marchés à forte croissance, sont cités en premier l'agriculture de précision et les agroéquipements, l'alimentation durable et la réduction des intrants et le biocontrôle animal et végétal. Viennent ensuite les technologies numériques dans le domaine de la santé, les biothérapies, l'hydrogène, la décarbonation de l'industrie, les matériaux composites durables, les technologies du quantique et la cybersécurité.

Selon les experts, la France est en capacité de se positionner en leader sur ces filières qui touchent de très près les agriculteurs. À condition de concentrer les moyens.

Risque de perte de souveraineté

Le rapport a été compilé par un collège d'experts présidé par le PDG d'Air Liquide, Benoît Potier, afin de donner un coup de pouce au développement en France des « marchés émergents à forts enjeux de compétitivité ».

Le but était d'identifier « les secteurs, les marchés, les technologies sur lesquelles nous allons investir dans les années à venir », a déclaré Bruno Le Maire.

« Si nous n'y prenons pas garde, demain les quelques grandes filières sur lesquelles repose la compétitivité de l'économie française pourraient être fragilisées » avec un risque de perte de souveraineté, a-t-il expliqué, soulignant la nécessité d'une « planification technologique ».

À lire >> [Pacte productif 2025 - Christiane Lambert : « Notre agriculture brûle et nous regardons ailleurs »](#)

« Je ne crois pas que le marché puisse par lui-même identifier seul les marchés, les compétences, les technologies sur lesquelles la France pourrait réussir », a souligné le ministre, précisant qu'il ne s'agissait pas « d'une planification venue d'en haut » mais « à partir de l'écosystème ».

Il a cité le groupe franco-italien de semi-conducteurs STMicroelectronics comme « preuve que la planification technologique fonctionne ».

« La Chine avec "made in China 2025", la Corée du Sud avec le "Comité de la quatrième révolution industrielle" ou l'Allemagne avec la "new high tech strategy" » ont mis en place des aides ciblées à l'innovation, a énuméré le ministre, pour lequel « il n'y a plus de souveraineté politique sans **souveraineté technologique** ».

Sur la base du rapport Potier, les filières prioritaires « seront retenues et validées par le président de la République d'ici le début du mois d'avril », a encore indiqué Bruno Le Maire.

Pour d'autres filières non retenues par son rapport, comme par exemple les carburants durables, les infrastructures de stockage de données ou l'éolien en

mer, M. Potier recommande le maintien des aides publiques déjà en place.

À lire >> [Compétitivité de l'agriculture - Selon le Sénat, la France s'oriente vers un déficit commercial agricole dès 2023](#)

En savoir plus >> [Le rapport du collège d'expert](#) pour le pacte productif